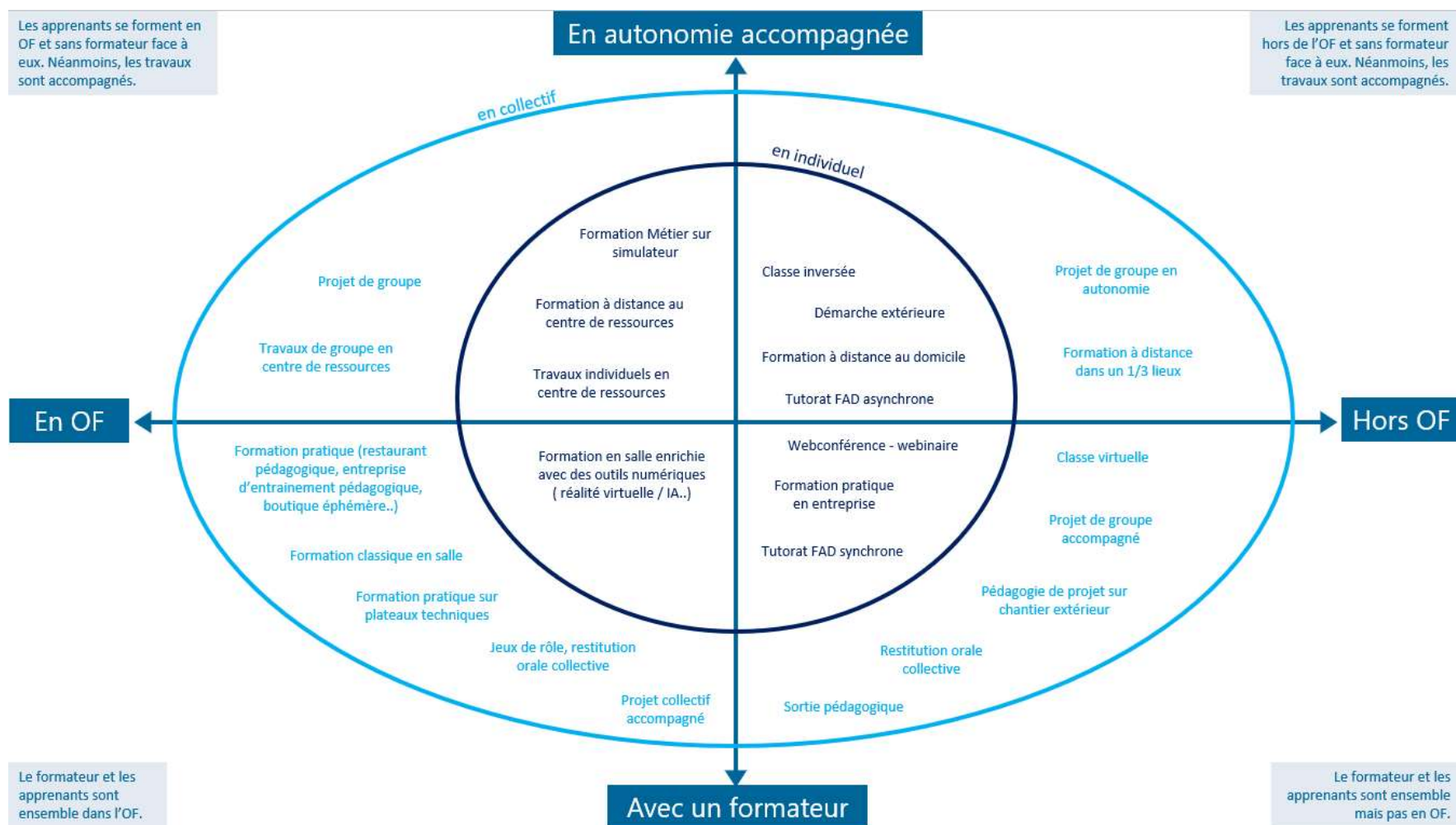


Annexe E – Cartographie « multimodalité »



Les modalités de formation sont ici proposées avec un classement qui distingue le fait d'être « en autonomie accompagnée » ou « avec un formateur », « en OF » ou « hors de l'OF », puis « en individuel » ou « en collectif ». Cette classification permet de visualiser une variété des modalités (sans être exhaustive), et par ce biais en fonction des enjeux (cf. paragraphe 5.1.1) de faire des choix de modalités adaptées aux besoins des publics, des employeurs et **tenant compte des contraintes de chaque établissement pénitentiaire.**

NB : la modalité « chantier formation » pourra être prévue dès la réponse au marché ou en cours de marché après accord de la Région.